

COMMUNE DU WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 10 novembre 2022

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 27/10/2022 et du 03/11/2022.** Les procès-verbaux sont approuvés.
2. **Action de fin d'année "j'achète local" de la Province du Brabant flamand - tour promotionnel du 15/12/2022.** L'action promotionnelle de la Province du Brabant flamand dans le cadre de l'action "j'achète local" se tiendra sur le Marché de Wemmel le 15/12/2022 de 14h à 17h.
3. **Sibelgas : Assemblée générale extraordinaire du 20/12/2022 et désignation des représentants.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.
4. **I.B.E.G.: Assemblée générale extraordinaire du 20/12/2022 et désignation des représentants.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.
5. **Intradura: Assemblée générale extraordinaire du 14/12/2022 - approbation de l'agenda et désignation d'un représentant.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.
6. **TMVW cm : Assemblée générale extraordinaire du 16/12/2022 - approbation de l'agenda et désignation d'un représentant.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.
7. **Haviland : Assemblée générale extraordinaire du 14/12/2022 - approbation de l'agenda et désignation d'un représentant.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.

SERVICE DU PERSONNEL

8. **Note de service 2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement la note de service 2023.
9. **Demande de stage service TIC.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la demande de stage auprès du service TIC.
10. **Poste vacant assistant technique.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de déclarer le poste vacant pour 2 assistants techniques polyvalents (D1-D3) à temps plein contractuels avec constitution d'une réserve de recrutement de deux ans.

11. **Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide des candidats au dossier complet de participer aux épreuves de sélection pour une puéricultrice.
12. **Prolongation de prestations à 60% suite à un accident de travail.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la prolongation de prestations à 60% suite à un accident de travail d'un membre du personnel.
13. **Changement d'horaire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour l'adaptation du temps de travail de l'employée administrative de l'Académie de musique.
14. **Mise au travail dans le cadre d'un article 60§7.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour la mise au travail d'un article 60 §7.
15. **Poste vacant - électricien.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de déclarer le poste vacant pour 2 assistants électriciens (C1-C3) à temps plein contractuels.
16. **Poste vacant - plombier.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord de déclarer le poste vacant pour 2 assistants techniques - plombiers (C1-C3) - 1 contractuel via recrutement - 1 statutaire via promotion interne.
17. **Prolongation d'un 4/5 pour raisons médicales.** Le Collège du Bourgmestre et Echevins prend connaissance de la prolongation d'un 4/5 pour raisons médicales.

URBANISME

18. **Région du Nord - projet de Plan de politique d'aménagement de l'espace du Brabant flamand - invitation à la consultation administrative Halle-Vilvoorde - 23 novembre - 10h.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'organisation d'une enquête publique et de l'invitation à la consultation administrative Halle-Vilvoorde du mercredi 23 novembre à 10h.
19. **Droit de préemption: 160302.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
20. **Droit de préemption: 160440.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
21. **Droit de préemption: 160456.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
22. **Avis à propos d'un recours pour un projet environnemental concernant une nouvelle petite activité commerciale avec une surface nette d'activités de plus de 400 m².** Le Collège des Bourgmestre et Echevins maintient son point de vue comme indiqué dans le refus de 01/09/2022.
23. **Droit de préemption: 160535.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
24. **Droit de préemption: 160599.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.

25. **Avis à propos d'un recours pour un projet environnemental concernant la construction d'une maison unifamiliale.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins maintient son point de vue comme indiqué dans le permis sous conditions de 11/08/2022.
26. **Attestation urbanistique - SA/04.2022 - positive.** La demande d'attestation urbanistique pour la construction d'une maison unifamiliale est délivrée.

SECURITE INTEGRALE

27. **Distribution de dépliants - comment se garer?.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins est d'accord avec la distribution de dépliants.
28. **Convention concernant l'exploitation d'une licence fixe pour jeux de hasard de classe IV : refus.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter le point à l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

MISE A DISPOSITION

29. **Marché de Noël - chiroplein - 18/12/2022.** Le point a été reporté.
30. **Demande de matériel - Ecole Sint-Jozef - 18/112022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord et met le matériel à disposition.
31. **Evènement dans le cadre du WK football.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'autorise pas l'organisation de l'événement demandé dans le cadre de la coupe du monde de football. Les établissements de restauration ne sont pas concernés par cette mesure.

OCMW

32. **Résiliation du contrat avec Securitas - parc de la Résidence.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la résiliation du contrat avec Securitas.

BIEN-ETRE

33. **Parking du Hall des sports: lieu d'embarquement pour les voyages en bus Samana.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'accorde pas l'occupation permanente du parking du Hall des sport en tant que lieu d'embarquement pour les voyages en bus Samana.

ECONOMIE LOCALE

34. **Wemmel Wintert 2022 - Règlement.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du prochain Conseil communal.

ENSEIGNEMENT ACCOMPAGNE

35. **Dispense de paiement accueil enfants 2022-2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne donne pas son accord pour la dispense de paiement pour l'accueil des enfants des professeurs des écoles communales de Wemmel.

ACADEMIE DE MUSIQUE

36. **Nomination d'un membre du personnel (initiation) dans un poste temporaire à charge de la commune.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination du personnel dans un poste temporaire à charge de la commune.
37. **Nominations de personnel à un poste temporaire non vacant en raison de l'absence d'un titulaire de classe.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination de personnel à un poste temporaire non vacant en raison de l'absence d'un titulaire de classe.
38. **Nominations de personnel en poste temporaire ou en TADD pour l'année scolaire 2022-2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination de membres du personnel en poste temporaire ou TADD pour l'année scolaire 2021-2022.
39. **Nomination de personnel dans un poste temporaire ou TADD pour la coordination des services TIC.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la nomination d'un membre du personnel à un poste temporaire ou TADD au poste de coordinateur TIC.
40. **Demande d'interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le congé parental.
41. **Demande de congés temporaires pour exercer une autre fonction année scolaire 2022-2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande de congés.
42. **Demande d'absence en réduction de prestations année scolaire 2022-2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande d'absence en réduction de prestations.
43. **Demande de diminution de prestations année scolaire 2022-2023.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande de diminution de prestations.

CULTURE

44. **Fêtes de fin d'année au Markt.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'utilisation de 4 chalets. La commune met à disposition les 4 chalets reliés à l'électricité. Elle ne s'immiscera pas dans l'organisation de "l'événement" et ne le soutiendra pas financièrement.
45. **Nouveau règlement de reconnaissance pour les associations.** Le point a été reporté.

SPORT

46. **Dimanche sans voiture: perte de matériel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne marque pas son accord avec la demande financière pour le matériel perdu.
47. **Rénovation totale du Hall des sports Dijck.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter le point à l'ordre du jour du Conseil communal de décembre.

AFFAIRES CIVILES

48. **Radiation d'office : 2022/072.** Radiation du registre de la population/du service des Etrangers.
49. **Prolongation d'une concession G/205.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre- 1 personne.

50. **Prolongation d'une concession G/311.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la prolongation de la concession, pleine terre- 1 personne.

FINANCES

51. **Bons de commande : approbation.** Les bons de commande ont été approuvés.
52. **Mandats : approbation.** Les mandats ont été approuvés.

MILIEU

53. **Installation de collectes souterraines.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord avec la proposition de placement de collecte de déchets souterrains.
54. **Modification de l'ordonnance de police concernant la collecte des déchets ménagers.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter le point à l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

JEUNESSE

55. **Règlement des subventions pour la formation individuelle des jeunes.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du Conseil communal de décembre.
56. **Nouveau règlement de subventions pour les associations de jeunesse wemmeloises reconnues.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'agenda du Conseil communal de décembre.

ECOLE NEERLANDOPHONE

57. **Demande de congé parental pour 4/24 heures de cours.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde la demande de congé parental à un professeur.
58. **Relevé des postes éligibles pour une nomination permanente à l'école communale néerlandophone.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare les postes éligibles de l'école communale néerlandophone.

ECOLE FRANCOPHONE

59. **FGBS-rapport du Conseil d'école 18/10/2022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du rapport du Conseil d'école.
60. **FGBS - Relevé des postes éligibles pour une nomination permanente à l'école communale francophone.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins déclare les postes éligibles de l'école communale francophone.

PATRIMOINE

61. **Fluvius - extinction de l'éclairage public - routes régionales.** Le Collège décide d'éteindre tout l'éclairage public de Wemmel, à l'exception de la route régionale (N290 et N277) et des rues reliées au même circuit électrique.

62. **Nettoyage des fenêtres des bâtiments de l'administration locale de Wemmel.** "Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du prochain Conseil communal."

SECRETARIAT

63. **Projet d'agenda du Conseil communal du 24/11/2022.** L'agenda du Conseil communal du 24/11/2022 a été établi.
64. **Varia.** Points divers discutés en séance.